



coccinelle

express

SUPERMARCHÉ

PAS LOIN
PAS CHER

17 rue Nationale • 80115 QUERRIEU

Tél. 03 22 52 06 54

☎ 03.22.52.06.89

Optique
de l'Halue

Votre opticien
Visagiste



C.Cial.
"Les Puits Tournants" QUERRIEU



Coeur Fleuriste
Décorateur
Coquelicot

☎ 03.22.43.41.52

Atelier floral une fois par mois

Salon
ZEN COIFF

Femmes
& Hommes

24 bis, route Nationale
80115 QUERRIEU

03 22 39 40 20
06 62 55 40 35

Avec ou sans rendez-vous
Salon climatisé



BOULANGERIE PÂTISSERIE

Aurélié & Ludovic THUEUX



2 bis rue de l'église 80115 QUERRIEU

Tél: 03.22.40.15.38



RENAULT

GARAGE

Bornoville Vitet

Réparations Toutes Marques

48 Route Nationale 80115 Querrieu
Tél: 03/22/40/11/74 03/22/40/18/86
vitet.jm@orange.fr

Vos commerces
de proximité
sont de vrais
professionnels
réservez-leurs vos achats.....

Le Trait d'union

ALLONVILLE



Guide municipal n° 41 janvier 2013

CHAUFFAGE
SANITAIRE
ELECTRICITÉ

S.A.R.L. J.L. FERNANDES
 Rue du Petit Camon Tél : 03 22 69 22 70
 80260 ALLONVILLE Fax : 03 22 93 00 74

Marie Coiffure
 Coiffure mixte

Avec ou sans rendez-vous
 Centre commercial Champion
 80260 VILLERS BOCACHE
 Tél. : 03 22 93 33 67

"produits sans amoniaque"

ACD serres & accessoires
 Votre magasin **franceRurale**
facquer s.a.r.l.

Route de Flesselles - 80260 VILLERS BOCACHE
 Tél. 03 22 91 12 20

Jardin - Élevage - Nutrition Animale - Vêtements - Chaussant
 Spécialiste Chevaux - Conserverie - Cave - Farine à pain - Jouets
 Exposition Serres - Rayon apiculture

Horaires d'ouverture :
 Le lundi de 14 h 00 à 19 h 00 / Du mardi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00
 Vente aux particuliers et professionnels

NOEL LAVALLARD
 Sous agent

de JENLIS - DEFRANCE

PARTICULIERS - PROFESSIONNELS
 ASSURANCES - CREDIT - PLACEMENTS - RETRAITE

bureau centre commercial ALDI - 80260 VILLERS BOCACHE
 Tél. 03 22 93 40 97 - Fax 03 22 92 00 09 agence.villersbocage@axa.fr

Ets J. LEDREUX
 Installation - Dépannage
 Plomberie - Sanitaire
 Chauffage

03 22 93 73 82
 Port. : 06 83 24 90 80

13, chemin d'Amiens
80260 ALLONVILLE

SPÉDITIONS SARL
 4, le tour des Haies 80260 ALLONVILLE
 Tél 03 22 93 60 86 Fax 03 22 93 07 72
 sp-editions@wanadoo.fr
 Sylvianne PARMENTIER

à assuré la réalisation
 Du Trait d'Union
 d'ALLONVILLE
 Crédit photos Allonville

Les publicités insérées dans ce livret sont sous la seule
 responsabilité des annonceurs.
 L'éditeur ne peut en aucun cas être tenu responsable.

Dépot légal 1^{er} trimestre 2013
 © Reproduction interdite

Le Mot du Maire



Comme le veut la tradition, je dois en ce début d'année 2013, faire le bilan de l'année écoulée et vous faire part des projets futurs.

Malgré mon pessimisme affiché lors des précédents vœux, 2012 a finalement été une année qui a apporté de bonnes nouvelles. Cette année a plus particulièrement été consacrée à la préparation des dossiers visant à la réalisation des investissements futurs. Seuls de petits investissements nécessaires à la bonne marche et à l'amélioration du service ont été effectués. Ces petits travaux, certes, ne sont pas très visibles mais sont souvent appréciés car ils touchent le quotidien des agents et des usagers. Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour féliciter le travail de mes trois adjoints qui sont au quotidien, au service de la Commune et de ses administrés, sans compter. Chacun dans sa délégation et parfois au-delà, participe au bon fonctionnement de notre village, faisant en sorte d'accomplir sa tâche au mieux avec peu de personnel, de moyens techniques et financiers.

Le gros chantier 2013 sera la construction de la nouvelle salle communale, polyvalente et multifonction. Pour rappel, cette réalisation, envisagée depuis 2007, fait

suite à un rapport du CAUE que nous avions missionné pour un conseil sur la réhabilitation de la salle actuelle. La conclusion du rapport, sans équivoque, préconise cette solution qui est techniquement et économiquement la meilleure.

Depuis, un gros travail a été mené afin de trouver le projet qui corresponde le mieux à nos besoins en termes d'utilisation. Un « programmeur », M. Serge Koval, a interrogé la commission communale de suivi de ce projet ainsi que l'ensemble des présidents d'associations, culturelles et sportives de la commune, afin de nous faire une proposition qui réponde au besoin mis en avant par son analyse. C'est ensuite au cabinet Richard architecture que nous avons confié le soin de mettre en œuvre ce projet en tenant compte de toutes nos exigences, traduites par M. Serge Koval, notamment le maintien du fonctionnement de la salle actuelle pour les activités culturelles et sportives, pendant la construction. L'autre exigence, non moins importante, étant d'ordre économique.

Le permis de construire, accepté depuis le 6 juillet 2012, n'a pas fait l'objet d'un recours, les travaux peuvent donc être exécutés.

Pour cela un appel d'offres a été lancé. Cinquante-neuf entreprises ont répondu, dont deux hors délai et quatorze offres incomplètes. Les entreprises ont été contactées pour apporter les informations et les pièces administratives manquantes. Les

quarante-cinq offres conformes couvrent l'ensemble des corps de métier des dix lots de notre consultation. L'analyse technique et financière de ces offres sera effectuée par le cabinet d'architecture, maître d'œuvre, courant janvier afin de permettre à la commission d'appel d'offres de notifier le marché aux entreprises retenues. C'est à partir de ce moment que nous connaissons le montant arrêté de l'opération. L'estimation faite par le maître d'œuvre est de 907300 €.

Au commencement de mon propos, j'ai parlé de bonnes nouvelles. Ces bonnes nouvelles, à mon sens, concernent le financement de cette salle. Nous avons en effet obtenu 25% de subvention du Conseil Général, au titre de la PACTe, sur l'ensemble de l'opération soit : 226825 €. L'enveloppe consentie aux communes et intercommunalités pour trois années, 2012, 13 et 14 n'est pas extensible et doit être discutée avec les Maires de l'ensemble des Communes membres de l'EPCI. L'exercice est particulièrement difficile et je tiens aujourd'hui à remercier, tout particulièrement et publiquement, Gilles DEMAILLY, Président d'Amiens-Métropole pour toute l'énergie qu'il a du dépenser pour convaincre l'ensemble des Maires de notre Communauté d'Agglomération afin que les engagements pris trois ans auparavant soient respectés. Il lui a fallu, ensuite, convaincre l'exécutif du Conseil Général que notre projet

entraît bien dans le projet de territoire défini par ce dernier et je sais que là aussi la mission a été difficile. Difficile mais réussie.

Ensuite, nous avons à titre exceptionnel obtenu 20% de subvention de l'Etat au titre de la DETR sur le montant HT estimé à 767300 € de la construction de la salle soit : 153460 €.

Un dossier, en bonne voie paraît-il, a été déposé pour solliciter à nouveau l'Etat au titre du FNADT.

Si celui-ci aboutit, nous pourrions obtenir 35% de subvention complémentaire sur la construction de la salle, soit : 268555 €.

Une demande de subvention au titre des amendes de police a aussi été déposée pour la création d'éléments de sécurité routière liés à la création de places de parking à l'emplacement de l'ancienne salle. Son montant reste à déterminer en fonction de la part des travaux qui sera retenue dans l'enveloppe de l'ensemble des VRD.

Il va sans dire que si l'ensemble de ces financements croisés est obtenu, par les temps qui courent où l'argent public se fait de plus en plus rare et difficile à obtenir, nous serons vraiment « chanceux ».

Des fonds propres et un emprunt viendront compléter le financement.

A titre personnel, je ne remercierai jamais assez les personnes qui m'ont aidé à obtenir ces financements que l'on peut qualifier d'exceptionnels.

Pour en terminer sur le financement, je remercie par avance,

notre Députée, Mme Pascale Boistard, qui a répondu favorablement à ma demande de subvention au titre de l'enveloppe parlementaire. Cette participation sera utilisée sur les travaux moins subventionnés que sont les aménagements extérieurs et la démolition de l'ancienne salle.

L'engagement financier de la Commune étant moins important que ce que nous prévoyions précédemment, il nous est désormais possible d'envisager l'avenir plus sereinement. Un travail sur de nouveaux projets d'investissement redevient possible. Dans un premier temps, il nous suffira de réactiver les dossiers que l'on avait jugé plus prudent de repousser, dans l'attente d'une vision plus claire des finances communales. La réhabilitation de la voirie du lotissement du Tour des Haies et de la Prairie des Auges sera traitée en priorité. Je souhaite confier la maîtrise d'œuvre de ce dossier au service de la Métropole dont l'efficacité et le sérieux sont reconnus et appréciés. Pour ce faire, je souhaite juste que la possibilité soit offerte aux communes, qui le désirent, de faire appel, moyennant finance bien sûr, à la maîtrise d'œuvre de ce service sur les voiries Communales. Suite à de nombreuses réunions, cette démarche et bien d'autres sont engagées ; je souhaite en ce début d'année, que cela se concrétise et me permette d'utiliser dans mon village, les mêmes moyens que ceux utilisés sur les voiries

communales. L'ensemble des Maires de notre agglomération ne partage pas forcément ma perception de l'intercommunalité. C'est pour cela que je demande à ce qu'il soit permis à ceux qui le désirent, de pouvoir utiliser les compétences dont on dispose en interne, à la Métropole, sans devoir recourir à d'autres alternatives.

Lors de la cérémonie des vœux 2012, je me suis engagé à vous informer sur l'avancement du projet d'installation de l'antenne de l'opérateur ORANGE prévue sur le terrain communal à proximité de la salle communale rue des Auges.

Cette installation est retardée pour deux raisons.

La première est, que l'opérateur ORANGE a réduit temporairement sa politique d'investissement pour l'amélioration du service et notamment le renforcement de la couverture pour l'application 4G. L'entrée sur le marché de l'opérateur Free semble avoir joué un rôle important dans les décisions budgétaires d'investissement d'ORANGE.

La seconde est, qu'un particulier, résident du lotissement du Bosquet du Château, a déposé un recours devant le tribunal administratif contre cette installation. Ce type de recours nécessite entre dix-huit mois et deux ans de délai avant l'obtention d'une réponse. ORANGE, au titre du principe de précaution, attend les conclusions du tribunal administratif avant d'engager des travaux. Cela ne

Le Mot du Maire

remet pas en cause la mise en place de cette antenne relais. Dans le cas où le tribunal administratif donnerait raison au plaignant sur la forme du recours, les conclusions du tribunal seront utilisées pour redéposer une demande d'autorisation prenant en compte les remarques du tribunal. Il est à savoir que les services de l'Etat ont, depuis, assoupli les textes en vigueur afin de faciliter l'installation de ce type d'équipement permettant le maillage du territoire et de soulager la responsabilité du Maire. Le Maire ne peut en aucun cas s'opposer à l'installation de ce type d'équipement tant en domaine privé qu'en domaine public. Bien que l'équipement ne soit pas en place, ORANGE versera à la Commune le montant du loyer conclu au titre de la convention pour 2012.

Au niveau du personnel communal, je vous annonçais l'année dernière le remplacement de notre secrétaire, Christine Barbier, par Isabelle Desorme. Je vous confirme aujourd'hui que je ne me suis pas trompé sur ce recrutement et que Mme Desorme nous apporte pleine satisfaction. Mme Barbier est quant à elle satisfaite de son nouvel emploi au Conseil Général et continue à apporter ses conseils avisés à notre secrétaire actuelle. En septembre, c'est Mme Danièle Durez qui a été remplacée par Mme Mylène Fortin. Mme Durez occupe désormais un poste de direction dans un ALSH à

proximité de son domicile. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles responsabilités. Mylène semble, quant à elle, ravie par son emploi et le travail qu'elle fournit nous satisfait pleinement. Dès le printemps 2013, une personne en contrat d'avenir ou en CAE sera recrutée afin d'assurer le remplacement de M. Alain Delafosse qui fera valoir ses droits à la retraite en mars 2014. Ce recrutement devrait permettre d'assurer la formation nécessaire à la nouvelle recrue. De plus cela permettra, grâce à l'aide financière de l'Etat, d'obtenir un coût de main d'œuvre compatible avec notre budget et surtout de pérenniser un emploi aidé au terme du contrat.

J'aurais pu aborder beaucoup d'autres sujets mais il me semble plus raisonnable de parler de ceux qui sont les plus importants du moment. Je reste bien entendu toute l'année à votre disposition pour répondre à toutes vos questions mais aussi pour vous informer sur l'ensemble des projets de notre Commune.

Pour conclure, je remercie les présidents d'associations, les membres bénévoles de la bibliothèque pour le travail qu'ils effectuent au quotidien au service de la population et je vous présente au nom du Conseil municipal et de l'ensemble des employés communaux, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour l'année deux mille treize.

Le Maire
Dominique Capart.

Les permanences de la Mairie



Les permanences du secrétariat :
le mardi et le samedi de 10 h à 12 h, le jeudi de 17 h à 19 h
La permanence des Adjointes :
le jeudi de 17 h à 19 h sur rendez-vous
La permanence du Maire :
le samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous

Pour nous contacter : tél: 09.61.22.08.04 - 03.22.93.02.17 Fax : 03.22.72.51.84

Site Internet de la Mairie : <http://www.ville-allonville.fr>



NUMÉROS D'URGENCES

SAMU	15	Sida Infos Service	
Police	17	(appel gratuit)	0.800.840.800
Pompiers	18	Drogues, alcool, tabac Infos Service	
Accueil sans abri	115	(appel gratuit)	0.800.23.13.13
EUROPEEN DE L'URGENCE	112	Renseignements administratifs	39.39
Femme Battue	3919	Horloge parlante	36.99
SOS Enfance Maltraitée	119	Météorologie	
SOS Enfance en Danger		Départementale	0.892.680.280
(appel gratuit)	0.810.012.014	Informations routières	0.826.02.20.22
SOS Violences Femmes		Vol et perte de chéquier	0.892.68.32.08
(Amiens)	03 22.52.09.52	Vol et perte de carte bancaire	0.892.70.57.05
Service Accueil d'urgence		E.D.F. (dépannage)	0.810.333.080
(Amiens)	03.22.91.26.26	GAZ (dépannage)	0.801.433.080
Centre Anti-Poisons	0.825.812.822		

ACHAT & VENTE DE VOITURES SANS PERMIS NEUVES OU D'OCCASION AVEC REPARATION & ENTRETIEN TOUTES MARQUES

AP AUTO
PARDOEN

107 bis rue Thuiller Delambre - 80136 RIVERY
Tél. 03 22 70 20 20 - www.auto-pardoen.fr

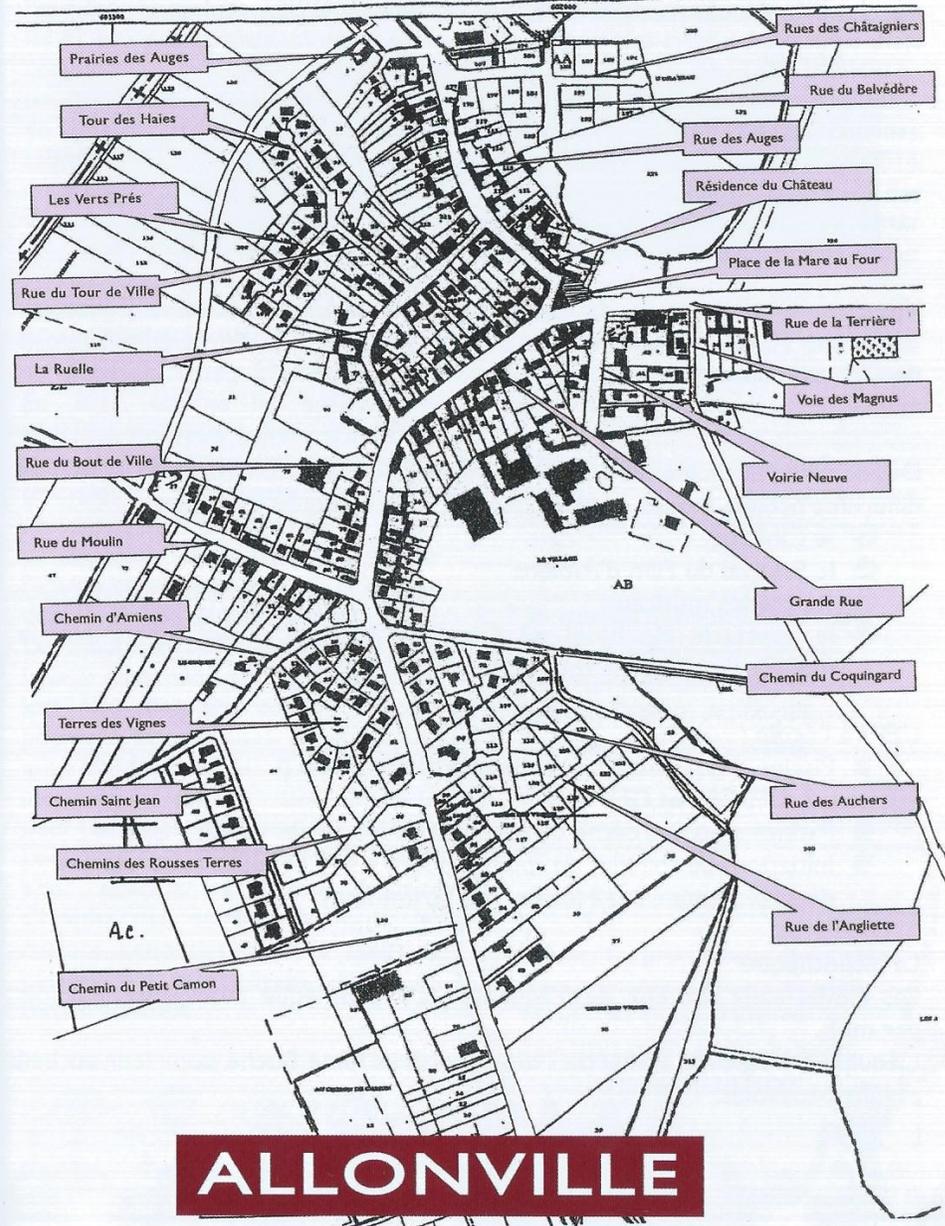


RODRIGUES MARTINS Victor 20 février
 HAZLEWOOD Euseat 25 février
 DELFOSSE Rémi 30 avril
 HENNEBELLE Vincent 3 juillet
 LE LAGADEC Pierre 2 septembre
 FERKIOUI Sofia 3 septembre
 GODARD Adrien 17 septembre
 PECOURT Timothée 2 octobre
 VILBERT Maïa 21 novembre
 PRIVET Azna 30 décembre

Décès



CABRELLI André
 le 4 avril
 CAUVEL Michel
 le 10 avril



Cette année l'école accueille 67 élèves répartis de la façon suivante :

PS/MS

Mme Sara 23 élèves

GS/CP

Mme Carpentier, Directrice 23 élèves

CEI/CE2

Mme Miannay/Melle Becu (le vendredi) 21 élèves

L'équipe enseignante a déposé un projet **Contrat Local d'Education Artistique (CLEA)** « La chorale au fil du temps ». Les élèves bénéficieront de l'intervention d'un musicien une fois par semaine à partir du mois de mars.

Des sorties pédagogiques auront lieu durant l'année scolaire en fonction des différents projets menés dans les classes. Voici quelques exemples :

- @ le Cinébus
- @ le Festival du Film d'Amiens
- @ spectacles musicaux
- @ le spectacle de Noël au Cirque d'Amiens : il est offert par la municipalité comme tous les ans.

L'EPS à l'école :

- 🏊 Piscine « Le Nautilus » au deuxième trimestre pour les élèves de GS, CP, CEI et CE2
- 🏈 Patinoire au deuxième trimestre pour les élèves de CEI/CE2.
- 🏈 Initiation au ballon au poing pour les CEI/CE2 avec rencontre départementale à la Hotoie. (3^{ème} trimestre)

La bibliothèque :

Les élèves sont heureux de fréquenter la bibliothèque municipale une fois par mois.

L'équipe enseignante remercie Mme Croizé et Mme Boché pour leur accueil et leur bénévolat.



Pour l'année scolaire 2012/2013, outre les 67 écoliers fréquentant notre école communale, 16 enfants d'Allonville poursuivent leur scolarité en classes de CM1 et CM2 à Poulainville, dans le cadre du partenariat conclu entre les deux communes depuis 2009.

Ce dispositif, validé par l'inspection académique, est reconduit annuellement tant qu'il demeure nécessaire et nous permet de maintenir notre école de village.

En 2012, comme les années précédentes, de petits travaux d'entretien et de réparation des équipements (tricycles, trottinettes, mobilier scolaire...) ont été réalisés au fil du temps, selon les besoins indiqués par l'équipe enseignante et dans la mesure des possibilités de la commune.

Les travaux de peinture souhaités pour la salle multimédia et l'espace toilettes lors des derniers conseils d'école, pourront être réalisés au cours des prochaines vacances d'hiver, période plus propice aux travaux d'intérieur pour l'employé communal.

Le mois d'août 2012 a été mis à profit pour effectuer, à l'école Maurice Choquet sise derrière la mairie, les travaux demandés dans la cour de récréation et le nettoyage complet du terrain attenant.



Pour terminer mon propos, j'évoquerai la refonte des rythmes scolaires; cette réforme, dont les conséquences tant au niveau des enseignants que des municipalités sont encore mal connues, pourrait être différée à la rentrée 2014, au lieu de 2013, pour tenir compte des difficultés auxquelles vont se heurter nombre de communes, en particulier les plus modestes.

Quoiqu'il en soit, une concertation, entre les différents acteurs du changement annoncé, ne manquera pas d'être organisée le moment venu.

Bonne et heureuse année 2013.

Danièle Lemaître,
présidente de la commission Ecole

" Je voulais dans mon cartable

Je voulais dans mon cartable
Emporter mes châteaux de sable,
Mon cerf-volant, des coquillages
Et le portique de la plage.

Maman m'a dit:
"Ce n'est pas permis
Et puis tout ça
ça ne rentre pas!"

Alors j'ai pris un beau stylo,
Pour le goûter quelques gâteaux
Et que des choses raisonnables.
Plus trois petits grains de sable!

Pierre RUAUD "



Pour bien gérer l'entretien de la voirie, il est nécessaire de prévoir les interventions afin de les budgéter. Une visite de l'ensemble des rues de notre village a été effectuée avec le service voirie d'Amiens-Métropole. L'analyse ainsi réalisée a permis d'établir un planning d'interventions conseillées pour les trois ou quatre années à venir. En plus de l'avis technique, des demandes ont été formulées en termes de sécurité pour les usagers. En ce qui concerne les voiries Communautaires, la priorité que nous avons dégagée est la finition du cheminement piétonnier dans la rue du bout de ville pour terminer la liaison entre la grande rue et le chemin de Petit-Camon. Cet aménagement serait complété par la mise en place d'ilots fixes permettant d'identifier physiquement les places de stationnements sur la chaussée. La seconde priorité est l'aménagement du carrefour de la place de la mare au four afin de sécuriser le cheminement piétonnier et de réduire la vitesse des véhicules. Ces travaux pourraient être mis en œuvre à partir de 2014. Il n'y a pas de travaux programmés en 2013.

En ce qui concerne la commune, nous avons sollicité les services d'Amiens-Métropole, pour le montage du dossier nécessaire au lancement d'un appel d'offres pour la réhabilitation du lotissement tour des haies et de la prairie des auges. Le suivi et la réception des travaux seront assurés par les techniciens d'Amiens-

Métropole. La réalisation peut être envisagée au printemps 2014.

Créer des cheminements piétonniers afin de sécuriser le déplacement des piétons c'est important. Par contre pour que cela soit efficace, les véhicules ne doivent pas stationner sur les trottoirs, qu'ils soient aménagés, ou non. Nous constatons trop souvent que des véhicules se garent sur les trottoirs ce qui force les piétons à emprunter la chaussée. A d'autres endroits, des voitures mal garées occultent la visibilité au carrefour ou encore stationnent sur des passages piétons. Merci par avance de respecter les équipements communaux et l'ensemble des usagers qui se partagent le domaine public. Un petit geste individuel suffit parfois à simplifier la vie du plus grand nombre et à éviter toute source de conflit.

Soyons citoyen, pensons à nos enfants et à nos aînés.

L'avenir de la planète et des générations à venir passe par chacun d'entre nous. Des petits gestes au quotidien suffisent parfois à améliorer le bien-être de tous. Trier vos ordures ménagères, utiliser la déchetterie, respecter les points d'apport volontaire de verre et d'emballage contribuent au bien être des générations à venir. Si vous ne le faites pas pour vous, faites le pour les autres.

En rappel, nous faisons le maximum pour entretenir la Commune avec un seul employé. Merci de le respecter et de respecter le travail qu'il effectue depuis plus de trente ans. Sa connaissance du village, la diversité de sa tâche et de ses

Plus convivial....

Pour la 4^{ème} année consécutive, nous organisons, dans le cadre de la semaine du développement durable, le nettoyage de printemps des rues et chemins communaux.

La date à retenir est le 6 avril 2013. Rendez-vous est donné à 9h devant la Mairie.

Pour mémoire, 4 à 5 mètres cubes de déchets ont été collectés chaque année.

Venez nombreux accompagnés de vos enfants afin de participer à l'amélioration de notre cadre de vie. La fin de la matinée est couronnée par un pot de l'amitié très convivial.

Nous comptons sur vous.

Merci par avance de respecter les équipements communaux et d'assurer la sécurité de chacun en limitant votre vitesse dans le village.

Afin de permettre à chacun d'organiser ses promenades autour du village, nous vous communiquons à nouveau, en page centrale, le plan des chemins ou il est possible de se promener librement.

domaines d'interventions sont un atout pour nous tous. Atout que beaucoup méconnaissent. Nous espérons que son remplacement en 2014 se fera dans la continuité du service rendu aux administrés.

L'ensemble des membres de la commission reste bien entendu à votre écoute pour permettre, dans la mesure du possible, d'améliorer notre cadre de vie.

Bonne année à tous

Le président de la Commission Environnement
Jean-Pierre Gardon.



que notre village doit rester propre et agréable

Service des déchets ménagers:

Les ordures ménagères sont collectées le mercredi
 Les « Sacs Jaunes » sont collectés le mardi (attention : les sortir la veille au soir car le ramassage est effectué tôt le matin).
 Les encombrants sont collectés le 3^{ème} jeudi de janvier, avril, juillet et octobre.
 Les conteneurs de verre, papier et plastiques sont situés à côté de la salle des Fêtes.
 Les déchetteries sont ouvertes 7 jours / 7 y compris les jours fériés (sauf Pâques, Noël et Jour de l'An) :

Horaires d'été (du 01 avril au 30 septembre) : 9 h à 20 h
 Horaires d'hiver : 9 h à 18 h

La plus proche est à Camon, ZAC de la Blanche Tâche, près d'Emmaüs.
 Les piles sont à déposer en Mairie où une mallette est à votre disposition.
 Pour tout problème avec votre bac de collecte, ou pour une commande, vous pouvez joindre le service Déchets Ménagers au: **03.22.33.12.12** ou par fax au **03.22.97.13.14**



Eau et Assainissement : 03.22.33.13.13

Les demandes de branchement d'eau et d'assainissement, les relevés d'index, les renseignements sur la facturation, les ouvertures et fermetures de branchement, les mutations entre propriétaires, les appels pour interventions et les urgences sont traités par l'équipe d'accueil du Service de l'Eau et l'Assainissement d'Amiens Métropole.
 Le centre de clientèle est accessible de 8 h à 18 h, du lundi au vendredi.

Electricité Réseau Distribution France.

- en cas d'urgence, dépannage électricité 24h/24 et 7j/7.....0 810 33 30 80
- Pour un raccordement : Accueil Raccordement Electricité Picardie.....0 810 34 79 48

Gaz Réseau Distribution France

- en cas d'urgence, dépannage 24h/24 et 7j/7.....0 800 47 33 33
- Pour un raccordement :
 Accueil Gaz Naturel Raccordement et conseils Picardie.....0 810 22 40 00

Bibliothèque Allonville

Les bénévoles de la bibliothèque se réjouissent de la fréquentation toujours accrue de la bibliothèque.

Au programme de 2013, de nombreux rendez-vous en perspective, pour les petits comme pour les grands :

- Un thème sur les rois et les reines avec dégustation de crêpes et fabrication de couronnes
- En lien avec Amiens métropole, un thème qui permettra à chacun de s'exprimer sur ses 20 ans
- Un thème sur les jardins avec un spectacle pour adultes et une racontée pour les enfants
- Un temps fort autour de la photographie et le village
- Un moment spécialement dédié aux tout-petits
- Une animation jeunesse qui transformera tous les enfants en enquêteur de police

Et bien entendu, vous trouverez à la bibliothèque les livres dont tout le monde parle, les nouveautés et les séries jeunesse qui font fureur.

Bonne année de lecture à tous.



Les bénévoles :

Michelle Desplanques, Corine Croizé, Gwenaëlle Bouafia, Stéphanie Bridoux, Marie-Jeanne Payen et Audrey Boché.

Au nom du Club, nous vous souhaitons une très bonne année pour 2013
et une bonne santé à tous.

Mme Meurisse, Présidente du Club des Aînés d'Allonville



Le rayon et l'enfant

Traversant lentement la ligne frontalière
De la nuit et du jour qu'il crée sur notre terre,
Le soleil matinal tout encore embrumé,
Vient annoncer au monde que le jour est levé.

Et tout un régiment de ses clairs rayons d'or
Éveille en douceur ceux qui dorment encore,
Se coulant dans les fentes des persiennes fermées,
Ils s'infiltrent partout et se font indiscrets.

Mais dans une chambrette, un rayon s'attendrit
À la vue d'un bébé reposant dans son lit,
Tout comme un petit ange, son souffle est si léger,
Celui-là ne peut vraiment pas l'éveiller.

Il s'attarde un instant, le regardant dormir,
Et caresse sa joue avant de repartir.
L'enfant se croit alors sous une main chérie,
Et dans son tendre rêve, à sa maman sourit.

Les petits vieux

Appuyés sur leur canne, ils vont clopin-clopant
Retrouver sur le banc leur place favorite
Derrière le grand mur qui du vent les abrite,
Candides petits vieux au regard bon enfant.

Par les jours de beau temps ils allongent,
Pareils à des lézards se chauffant au soleil,
Leurs membres engourdis. Les yeux levés au ciel,
Immobiles et muets, ils poursuivent un songe.

Leur esprit vacillant est la proie d'un mirage :
Au coin de la rue ils croient voir le visage
D'êtres qu'ils ont aimés, reflet des jours heureux.
Ce rêve merveilleux pour eux un présage,
Un encouragement ou terme de voyages
Qui commencent ici-bas et se terminent aux cieux.



Les membres du comité des Fêtes se joignent
à moi pour vous présenter leurs meilleurs
vœux pour l'année 2013.

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des
festivités.

Le président du Comité des Fêtes

Roger PARMENTIER

**Inscription à la Bibliothèque
de 16h à 20h**

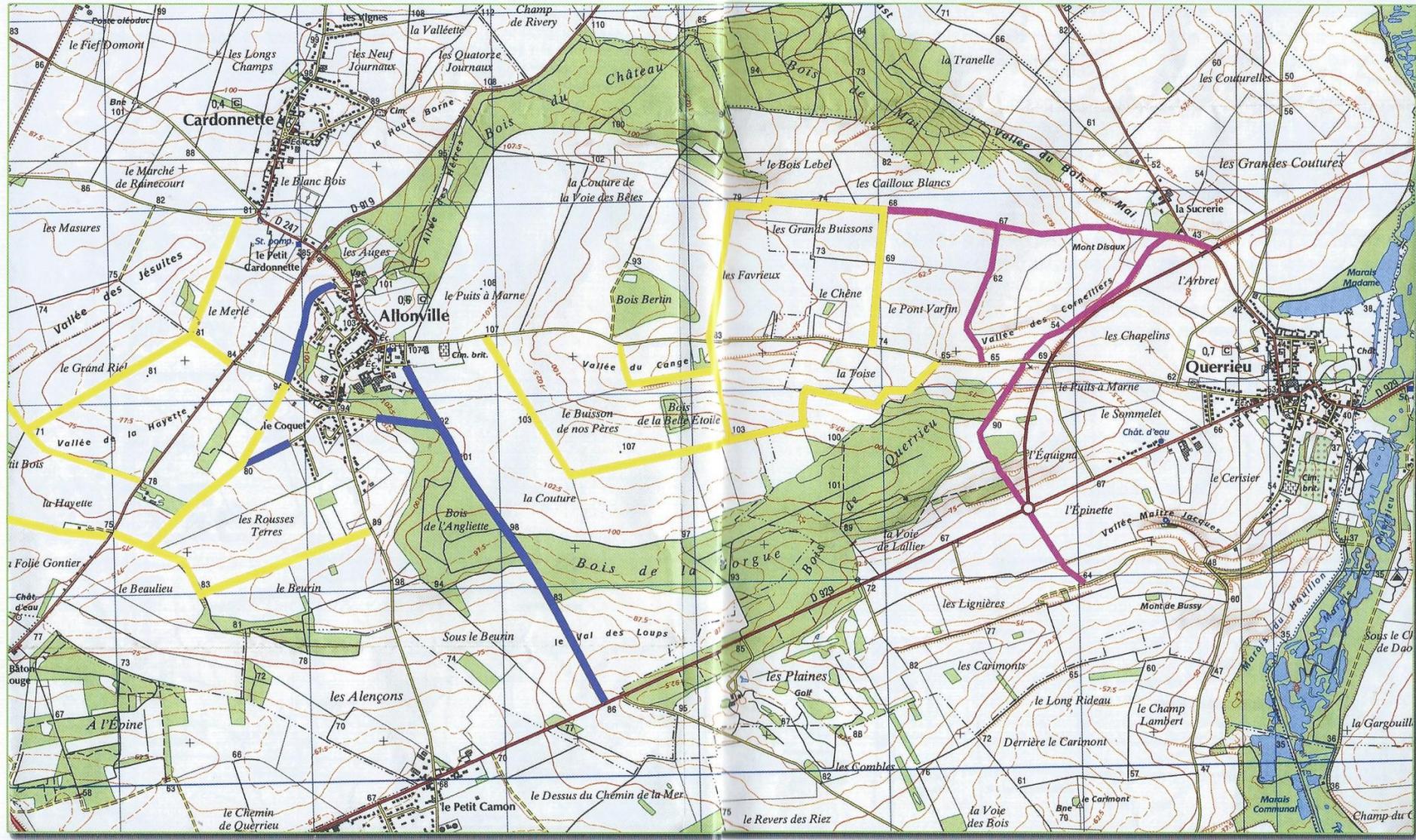
**Le vendredi 19 avril 2013
Les riverains de la réderie**

**Le vendredi 26 avril 2013
Les Allonvillois**

**Le vendredi 3 mai 2013
Ouvert à tout le monde**



- Chemins communaux 
- Chemins d'exploitations 
- Chemins de promenade accessibles sur les territoires voisins 



L'association Bien Etre et Harmonie du corps propose aux Allonvillois 4 sections : gymnastique adulte, animation gymnastique enfant, danse et Tai-chi. Ces activités ont lieu chaque semaine en dehors des vacances scolaires à la salle des fêtes, mise à notre disposition par la commune.

Retenez dès à présent la date du **dimanche 24 mars 2013** pour notre traditionnelle randonnée pédestre ouverte à tous.

Gymnastique adulte

Est animée par 2 jeunes professeurs sympathiques :

Grégory le **lundi de 18h30 à 19h30** et

Sylvie, qui nous a rejoint cette année, le **jeudi de 18h45 à 19h45**.

Quel que soit votre sexe, votre âge, vous serez les bienvenus si vous souhaitez nous rejoindre, pour une ou deux séances par semaine à votre choix.

Les cours sont dynamiques et nous permettent de garder la forme; ils respectent le rythme et les possibilités de chacun.

Gymnastique enfant

Anne-Laure a démarré la saison mais, pour des raisons de santé, a passé le relais provisoirement à Adeline, qui assure l'animation de cette section qui accueille les enfants de 5 à 11 ans:

le **mardi de 18h30 à 19h15**.

Danse

Vous avez envie de vous détendre en apprenant à danser ?

L'association vous propose un atelier d'initiation à diverses danses: traditionnelles, collectives ou de couples, country, madison, charleston, valse, scottish, jig, cercles ... et autres danses du monde.

Son animatrice, Martine, vous donne rendez-vous:

le **mardi de 19h30 à 20h30**

Contact: Martine BULANT 03 22 93 02 96

Tai-Chi Chuan

Depuis plusieurs années, la pratique du Tai-chi-chuan est enseignée au sein de l'association Bien-être et Harmonie du Corps par Dominique SACHET:

le **lundi de 20h à 21h30**

Le Tai-chi-chuan est un art martial traditionnel chinois qui est à la fois technique de santé, gymnastique douce et méditation en mouvement. Cette pratique est accessible à tous quels que soient l'âge, le sexe et la condition physique.

Contact: Dominique Sachet 06 87 10 22 13

Bonne et heureuse année 2013 à tous.

Le bureau

Corine PILLON, Présidente: 03 22 93 61 37 - e.c.pillon@cegetel.com

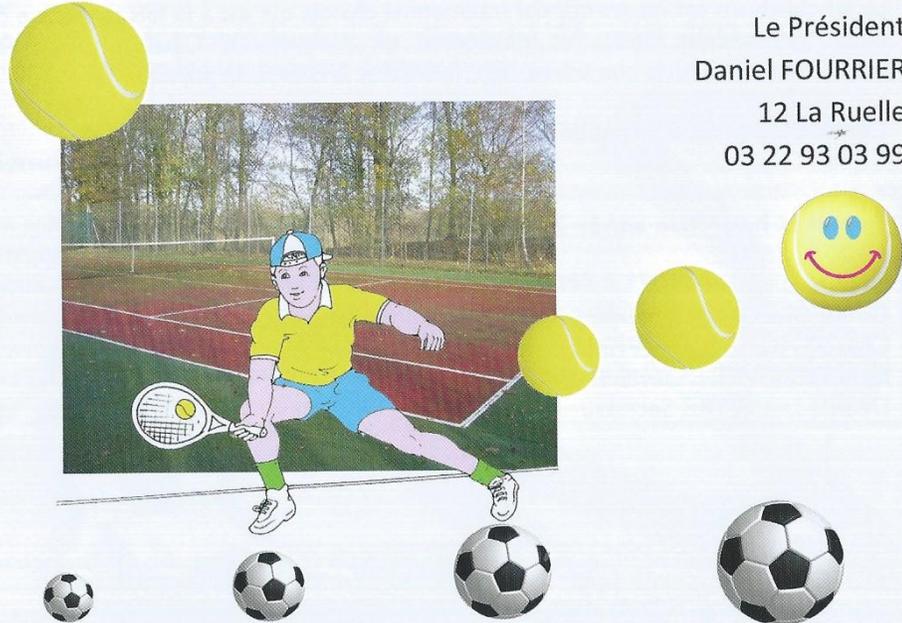
Chantal MOLON, Vice-Présidente: 03 22 93 04 97

Danielle PRIVET, Trésorière: 03 22 93 02 72

Danièle LEMAITRE, Secrétaire: 03 22 93 64 66



Le Tennis Club d'ALLONVILLE vous présente les meilleurs vœux pour 2013. Entretenu régulièrement par les services d'Amiens Métropole, vous êtes toujours les bienvenus (es) sur un court au cadre agréable...



Le Président
Daniel FOURRIER
12 La Ruelle
03 22 93 03 99



LA MARCHÉ DU CLUB :

Le club compte aujourd'hui 85 licenciés dont détail des équipes ci-dessous. Nous tenons à remercier les entreprises qui nous aident comme sponsor et nous permettent de fonctionner normalement. Nous remercions, également, la municipalité qui nous aide du mieux qu'elle peut. Merci à tous.

Moins de 15 Ans :

Entente avec Rivery, bonne participation des joueurs ont joué en 2^{ème} division les 2 phases. Terminant en milieu de tableau.
Entraînés par : M. Karim Arzalai et M. Willy Picard.

Moins de 18 Ans :

En entente avec Rivery, ont participé au championnat de 1^{ère} division terminant 4^{ème} pendant la 1^{ère} phase et 1^{er} de la 2^{ème} phase.
Entraînés par : M. Loïc Paillart et M. Michel Paillart.

Senior A :

Une fois de plus l'équipe accède à la division supérieur (1^{ère} division) avec pour objectif le maintien.

Entraîneur: M. Farid Benyaya.

Senior B :

Monte en 3^{ème} division avec pour objectif le maintien ce qui sera dur au vue du départ de certain joueur.

Entraîneur : M. Vincent Deparis.

Les vétérans :

Termine leur championnat en milieu de tableau et joueront en 2012/2013 dans le nouveau championnat de 2^{ème} division avec pour objectif la montée.

Entraîneur : M. Laurent Debruyne.

A NOTER :

Constitution du bureau :

Président :	M. ARZALAI Aissa
Vice-président :	M. BENYAYA Farid
Trésorier :	M. MAUMENE Pierre
Vice-trésorier/ secrétaire :	M. PAILLART Michel
Vice-secrétaire :	Mme TAUPIN Josiane.

NOS MEILLEURS VŒUX SPORTIFS A TOUS



Association Pour les Enfants d'Allonville
<http://apeallonville.blogspot.com/>



De nombreuses actions ont été organisées par l'APEA depuis sa création et c'est autour des parents et des enfants que s'est construit le dynamisme de cette association.

Nos objectifs :

- ✓ Soutenir les projets de l'école, de la bibliothèque.
- ✓ Permettre aux enfants de faire des sorties pédagogiques ou ludiques.
- ✓ Animer notre village et favoriser la création et le maintien de liens amicaux.

Les dates à retenir pour l'année 2013 :

- ✓ Le 23 mars : chasse aux œufs de Pâques.
- ✓ Le 7 avril : rallye touristique permettant de découvrir des lieux sous un angle culturel, insolite et humoristique, suivi d'un repas.
- ✓ Le 22 juin : fête de l'école puis repas et kermesse.
- ✓ Le 30 juin : sortie en famille à Dennylys parc.
- ✓ Lors de la fête foraine, le dimanche : « Petite scène à Allonville » qui accueillera musiciens et chanteurs locaux. De nombreux allonvillois (petits et grands) pratiquent la musique et/ou le chant et sont invités à exprimer leur talent et partager leur passion. Nous espérons et attendons de nombreuses propositions !
- ✓ Après la rentrée des classes, pot d'accueil des nouveaux parents.
- ✓ Décembre (avant les vacances scolaires) : spectacle de Noël et repas.

L'APEA est ouverte à tous et accueille les nouveaux adhérents avec grand plaisir. Nous communiquons régulièrement sur nos manifestations : bulletin municipal, boîtes aux lettres, cahier de liaison des enfants et comptons sur vous !

Les membres du bureau :

Mme Marie-Dominique PEREYSBLANQUES – Présidente
 Mme Valérie WILPART – Présidente adjointe
 Mme Valérie DELPLANQUE – Secrétaire
 M. Xavier PETIT – Secrétaire adjoint
 M. Stéphane BOUAFIA - Trésorier
 M. Claude BERTHOMIER – Trésorier adjoint
 Contact : md.peyresblanques@wanadoo.fr - ☎ 03 22 93 01 29
 Cotisation annuelle : 5 euros par famille

*Nous remercions
 chaleureusement tous
 ceux qui ont participé à
 nos manifestations en
 2012. Nous vous
 attendons nombreux en
 2013 et vous souhaitons
 une heureuse année !*

Danièle Durez a quitté notre commune profitant de l'opportunité d'un poste plus proche de son domicile et lui offrant, de surcroît, une promotion. Au cours des 5 années passées à Allonville, "Dany" n'a pas ménagé sa peine dans son emploi et auprès des enfants, notamment des plus petits. Je tiens à la remercier chaleureusement de sa disponibilité et de la qualité du travail accompli. C'est Mylène Fortin qui lui a succédé à compter du 2 septembre 2012. Mylène s'est très vite adaptée à ses nouvelles tâches; la formation, dont elle bénéficiera en 2013, viendra sans nul doute conforter les qualités dont elle fait déjà preuve.

La fédération Léo Lagrange, notre partenaire, nous accompagne dans la politique éducative et culturelle de notre structure d'accueil des enfants de 3 à 12 ans. D'abord lieu de détente avant et après la classe, ou pendant les vacances, l'accueil est aussi un lieu propice à l'éveil de l'enfant.

APS Accueil périscolaire

Cette année, la thématique retenue concerne les échanges avec le Burkina. L'animation s'articulera autour de la mise en place d'une correspondance avec le Burkina, l'organisation de grands jeux en lien avec ce pays et les droits de l'enfant.

Les horaires:

lundi, mardi, jeudi et vendredi:

le matin de 7h45 à 8h20

le midi de 12h à 13h50

le soir de 16h30 à 18h30

ALSH Accueil de loisirs sans hébergement

Pendant les petites vacances scolaires et le mois de juillet, de nombreuses activités sont proposées.

Les inscriptions se font à la journée pour les petites vacances scolaires, à la semaine pour le mois de juillet.

Pour chaque période, le programme détaillé est disponible à l'accueil de loisirs, 2 place de la Mare au four, où se font également les inscriptions.

La directrice, Hélène Vivier, se tient à votre disposition pour tous

renseignements que vous souhaiteriez les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de **préférence l'après-midi**, 2 place de la Mare au four à Allonville.

Tél: 03 22 93 64 28

Les dates à retenir:

du lundi 18 au vendredi 22 février 2013

du lundi 15 au vendredi 19 avril 2013

du lundi 8 juillet au vendredi 2 août 2013

A tous, enfants et parents, mes vœux sincères de bonheur et santé pour l'année 2013.

Danièle Lemaître, adjointe au maire

Espace d'accueil, de rencontre et d'expression artistique.



L'association « Petit théâtre d'argile » a pour but la création, le développement et l'organisation d'activités culturelles et artistiques.

De nouveau le festival « Marionnettes en chemin » a fait étape au Petit Théâtre d'Argile lors d'une soirée le 1^{er} juin dernier : des marionnettes géantes nous ont invité à assister à 4 courts spectacles, soirée inoubliable !

En 2013 des formations « clown » dispensées par Christine Caillou, des soirées « conte », ...

Bienvenue au Petit Théâtre d'Argile !

Renseignements, réservations :
A.M. et J.P. Mortagne 19, la Ruelle 80260 Allonville
03.22.93.02.57 www.mortagnejeanpaul.fr

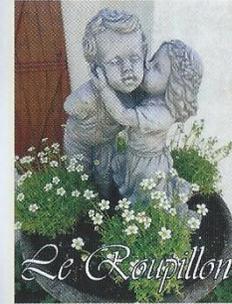
Le club les Ophélines

Le club les Ophélines d'Allonville recrute: Majorette - Pompon Filles et Garçons à partir de 4 ans. Assurons leurs formations et leurs chorégraphies, entrainements à la salle des fêtes du village



Contact:
Magdaléna
Les Ophélines d'Allonville
23, rue du bout de ville
80260 Allonville
Tél: 03 22 93 03 70
06 75 93 69 51

Chambre d'hôtes de charme Le Roupillon



Jean-Jacques et Nadine
seront heureux de vous accueillir au sein du Roupillon.
Ils vous réservent un accueil tout particulièrement chaleureux, convivial et des prestations de qualité.

17, grande rue 80260 Allonville
Tél: 03 22 93 02 88 - 06 45 24 75 31

email: leroupillon80@gmail.fr - <http://leroupillon.e-monsite.com>



Chambre d'hôtes



LES 3 PLUMES
7 km d'Amiens
Jacques Fauquembergue
14, grande rue
80260 Allonville - France
Tél. 33 (0)3 22 93 01 82
Mobile 33 (0)6 25 44 39 67

courriel : jacquesfauq@yahoo.fr



Gîte rural 3 épis



Hébergement pour 10 personnes



(5 chambres), entrée indépendante au 17, la Ruelle.
Renseignements : Mortagne JP et AM 03.22.93.02.57
e-mail : annemariemortagne@hotmail.fr

Location au week-end, mid week (lundi au vendredi) ou à la semaine :

service de réservation « Loisirs accueil somme »



site : www.gites-de-france.com

Tableau de bord

Salaires

SMIC :

Horaire – 9,40 €

Mensuel pour 151,67h – 1 425,67 €

Minimum garanti – 3,49 €

Plafond mensuel de sécurité sociale – 3 031 €

Indemnités du personnel congréganiste
(Valeur du point) – 16,689 € (depuis le 1^{er} juillet 2012)

Valeurs du point

CCN 51 – 4,403 €

CCN 66/CHRS – 3,74 €

Aide à domicile – 5,302 €

CCN FJT – 1,058 €

Indemnités kilométriques :

CCN 51 – jusqu'à 5 CV : 0,60 €

A partir de 6 CV : 0,72 €

(depuis le 1^{er} juillet 2012)

CCN 66 / CHRS – Selon barème fiscal

Aide à domicile :

Véhicule automobile : 0,35 €

2 roues moteur : 0,15 €

Indice de référence des loyers

4^{ème} trimestre 2011 – 121,68 €

1^{er} trimestre 2012 – 122,37 €

2^{ème} trimestre 2012 – 122,96 €

3^{ème} trimestre 2012 – 123,55 €

Rémunération horaire du personnel médical et paramédical (Hors CCN)

Médecin Généraliste – 120,408 € (3 h. 30)

Médecin spécialiste – 34,512 €

Allocations personnes handicapées

AAH

Plafond de ressources personne seule – 9 319,08 €

Plafond de ressources couple – 18 638,16 €

Plafond de ressources par enfant supplémentaire – 4 659,54 €

Montant mensuel – 776,59 €

Garantie de ressources – 955,90 €

Montant minimal en cas d'hospitalisation, d'hébergement ou de détention – 232,98 €

Complément AAH (mesure transitoire) - 100,50 €

ACTP

Taux maximum – 865,94 €

Taux variable – de 432,97 € à 757,70 €

AEEH

Allocation de base – 127,68 €

Complément 1^{ère} catégorie – 95,76 €

Complément 2^{ème} catégorie – 259,35 €

Complément 3^{ème} catégorie – 367,08 €

Complément 4^{ème} catégorie – 568,85 €

Complément 5^{ème} catégorie – 727,02 €

Complément 6^{ème} catégorie – 1 082,43 €

Majoration spécifique pour parent isolé :

Majoration spécifique 2^{ème} catégorie – 51,87 €

Majoration spécifique 3^{ème} catégorie – 71,82 €

Majoration spécifique 4^{ème} catégorie – 227,43 €

Majoration spécifique 5^{ème} catégorie – 291,27 €

Majoration spécifique 6^{ème} catégorie – 426,93 €

Allocations personnes handicapées (suite)

PCH

■ A domicile :

- Montants maximaux :

Aide technique : 3960 € pour 3 ans

Aménagement logement : 10 000 € pour 10 ans

Aménagement véhicule : 5 000 € ou 12 000 € pour 5 ans

Charges spécifiques : 100 € par mois pour 10 ans

Charges exceptionnelles : 1800 € pour 3 ans

Aide animalière : 3000 € pour 5 ans

- Tarifs aide humaine :

Aide à domicile employée directement : 12,22€/h,

Service mandataire : 13,44 € / h

Service prestataire : 17,59 € / h

Aidant familial : 3,61 € / h, 5,42 € / h en cas de

cessation totale ou partielle de l'activité

professionnelle et dans la limite de 930,80

€/mois

- Taux de prise en charge : 100% si ressources

< ou = à 25 978,38 €

- et 80% si ressources > 25 978,38 €

■ En établissement :

Tarifs de la PCH à domicile avec réduction de

10% pour l'élément aide humaine dans la limite :

- minimale de 44,65 €/mois et 1,50 €/jour

- maximale de 89,30 €/mois et 3,01 €/jour

Actes AIS - AMI

Lettre clé AIS – 2,65 €

Lettre clé AMI – 3,15 €

Majoration de nuit

De 20h à 23h – 9,15 €

De 23h à 5h – 18,30 €

Majoration Dimanche – 8,00 €

IFD (indemnités de déplacement) – 2,50 €

Majoration d'acte unique MAU - 1,35 €

Tableau de bord

Prestations familiales

Allocations familiales

Base mensuelle – 399 €

pour 2 enfants – 127,05 €

pour 3 enfants – 289,82 €

pour 4 enfants – 452,59 €

par enfant supplémentaire – 162,78 €

Complément familial

Montant mensuel – 165,35 €

Prestation d'accueil du jeune enfant

PAJE de base – 182,43 € / mois

Allocations personnes âgées

Allocation de solidarité aux personnes âgées

Personne seule – 777,16 €/mois

Couple – 1 206,59 €/mois

Plafond de ressources personne seule –

9 325,98 €

Plafond de ressources ménage – 14 479,10 €

Somme mensuelle laissée à la personne

placée – 93 € minimum

Indice des prix à la consommation

Série Hors tabac (Octobre 2012)

Ménages urbains dont le chef est ouvrier ou

employé – 124,61 €

Ensemble des ménages – 124,81 €

Série incluant le tabac (Octobre 2012)

Ensemble des ménages – 126,55 €

Forfait hospitalier

Cas général – 18 €/jour

Hospitalisation dans un service de psychiatrie –

13,50 €/jour



**AUTO
PARDOEN**

107 bis rue Thuiller Delambre – 80136 RIVERY
Tél. 03 22 70 20 20 – www.auto-pardoen.fr

adapte les véhicules des personnes à mobilité réduite.
Aides à la conduite pour handicaps.

Les Dates à retenir

09 janvier : Vœux du Maire

25 mars : Bien Etre et Harmonie du Corps : Randonnée pédestre

23 mars : APEA : Chasse aux œufs de Pâques

06 avril : Nettoyage de printemps dans la commune

07 avril : Comité des Fêtes : fêtes des plantes

12 mai : Comité des Fêtes : Réderie

22 juin : APEA : Fête de l'école et Kermesse

01 septembre : Fête locale

24 novembre : Repas des Seniors



Lors de vos promenades,
Respectez la nature

- N'abîmez pas les arbres,
- Ne coupez pas à travers champs
- N'oubliez pas papiers, bouteilles vides, sacs en plastiques sur le bord des chemins,
- Ne circulez pas avec des engins motorisés.

Brunel Sylvain

MARBRENERIE - POMPES FUNEBRES

- Caveaux
- Monuments
- Articles Funéraires
- Transport de corps (avant et après mise en bière)
- Organisation des Funérailles
- Contrat Pré-Obseques

5, rue du Priez - 80260 COISY

☎ 03 22 93 05 60 - Port. : 06 11 61 52 70

(Nationale 25, à 9 Km d'Amiens, direction Doullens)

RCS A 378 696 058



Tante Anna

Bar - Brasserie

Ouvert du lundi au Samedi de 9h à 19h30

Vendredi soir 23h

et le Samedi soir sur réservation

Tel : 03 22 92 50 56 - 09 62 29 40 09

Centre Commercial NETTO
RD 933 - 80260 FLESSELLES

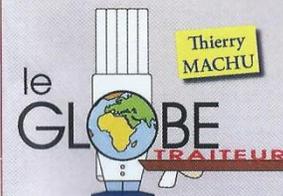
Manuel GENTIT



- Matériel Médical
- Orthopédie
- Semelles

**255, rue de la Vigne
80260 FLESSELLES**

☎ 03 22 93 74 26



1, route de Saint-Just
60120 BRETEUIL



Cocktails
Mariages
Communions
Repas d'entreprises
Buffets

Port. 06 88 68 81 61
Tél./Fax 03 44 07 01 78

* LE BOCAGE TAXI *

03.22.72.86.17 / 06.21.43.71.45

Transport toutes distances

Transfert Aéroport / Gare
7 Jours / 7 à votre service
[Agréé Sécurité Sociale]

16 Rue de la Bassée
80260 Villers-Bocage

Vci
construction

68 avenue Roger Dumoulin
Zi Nord - Bâtiment Mermoz
80 080 AMIENS
Tel : 03 22 93 47 58
Port : 06 30 22 81 13

